



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Troisième session
de la 59^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 11 décembre 2019

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Crossman, président
M. Fairgrieve, vice-président
M. Savoie
M. Northrup
M. C. Chiasson

M. K. Chiasson
M. Lowe
M^{me} Rogers
M. Arseneau
M. Austin

le 11 décembre 2019

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit le 10 décembre et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 4, *Loi modifiant la Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales ;*
- 6, *Loi sur les procurations durables ;*
- 23, *Loi modifiant la Loi sur les biens.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gary Crossman, député